



ATTRACTIVITÉ

## FISAC: promouvoir l'attractivité des commerces et la relation client

En janvier 2019, la Ville d'Aubagne a soumis au Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) un programme d'actions sur trois ans, centré sur l'attractivité et la communication client.

*Publié le 07 juin 2019*

Un plan élaboré avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCIMP), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et l'association Commerces Aubagnais de Proximité (CAP), qui doit permettre aux commerçants et aux artisans de bénéficier du soutien financier de l'État et de la municipalité pour moderniser leur point de vente, s'adapter à l'évolution des attentes de leurs clients et à l'utilisation du numérique, s'investir dans une stratégie commune (tourisme, animations commerciales, démarche éco-responsable...).

En matière d'investissement, il peut s'agir de la rénovation de vitrines, de devantures et d'enseignes. L'aide au fonctionnement peut porter sur des journées de coaching, la création et l'animation de pages Facebook ou de comptes Instagram. Le soutien du FISAC peut également faciliter les projets d'animations déployées par l'association CAP ou les chambres consulaires que sont la CCIMP et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.



### "Boutique à l'essai" : un dispositif bientôt mis en œuvre

Le concept est séduisant : un porteur de projet teste son idée de commerce dans un local vacant pendant une période de six mois, renouvelable une fois. Si l'activité devient rentable, le commerçant conserve le local et l'opération se déplace sur une autre boutique vacante. Dans le cas contraire, le local est mis à nouveau à l'essai. Pour mener à bien son projet, le nouveau commerçant bénéficie d'un loyer modéré, d'un prêt d'honneur à taux zéro, du conseil et du soutien d'un réseau de partenaires, en amont d'une étude de faisabilité, en aval du suivi de son activité.

Ce dispositif, porté par la Fédération des boutiques à l'essai, a déjà conquis une quarantaine de communes françaises. Aubagne se lance dans l'aventure avec l'appui de PACI, la Plate-forme Initiatives Pays d'Aubagne-La Ciotat. La structure accompagnera les porteurs de projets sélectionnés par un jury composé d'un élu, d'un technicien municipal, de représentants de PACI, de l'association Commerce

s Aubagnais de Proximité, de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la C  
hambre de Métiers et de l'Artisanat, d'experts-comptables et de conseillers banc  
aires.



*La brocante est de retour sur l'esplanade de Gaulle.*



### **La brocante, nouvelle formule**

La brocante est de retour à Aubagne sur l'esplanade de Gaulle chaque 3e samedi du mois, de mai à octobre. Un site favorable à la déambulation du public qui pourra aisément passer des étals du marché à ceux des brocanteurs.